



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2026

- Liste des délibérations - (article L.2121-25 du CGCT)

Le Conseil Municipal de LA CHAPELLE-SUR-COISE, qui s'est réuni à la mairie le 12 mars 2026, à 20 h 30, sous la présidence de Madame Christiane BOUTEILLE, Maire, a pris les décisions suivantes :

N°	Objet des délibérations	Résultat du vote
2026-03-01	Approbation du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2025.	Approuvé
2026-03-02	Approbation du compte administratif 2025.	Approuvé
2026-03-03	Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025.	Approuvé
2026-03-04	Fixation du taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026.	Approuvé
2026-03-05	Vote du budget primitif 2026.	Approuvé
2026-03-06	Fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de l'application de la nomenclature comptable M57.	Approuvé

Ces délibérations sont consultables au secrétariat de Mairie, sur simple demande, à compter du 17 mars 2026.


Christiane BOUTEILLE
Maire


- Mise en ligne le 17/03/2026
- Affichée le 17/03/2026